

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

Ce questionnaire vise à recueillir **vos engagements pour améliorer la qualité de vie des habitants et réguler les activités touristiques à Paris.**

Question 1 : Agir pour un tourisme durable

Quelles mesures concrètes proposez-vous pour un équilibre entre attractivité touristique et qualité de vie des habitants ?

Première destination touristique mondiale, Paris subit le tourisme de masse qui pèse sur le quotidien des habitants. Pour mieux équilibrer attractivité et qualité de vie, nous proposons deux mesures fortes. D'abord, interdire les cars de tourisme polluants dans Paris afin de réduire la pollution et les nuisances sonores. Ensuite, fermer la gare routière de Bercy et ouvrir une infrastructure moderne à Saint-Denis, connectée aux transports en commun, pour mieux réguler les flux touristiques.

Question 2 : Lutte contre la fraude à la location saisonnière

Quelles actions concrètes proposez-vous pour renforcer les contrôles et sanctionner efficacement les contrevenants ?

La fraude à la location saisonnière aggrave la crise du logement dans la capitale. Pour y mettre fin, deux mesures concrètes sont défendues. La première vise à revenir à l'esprit initial d'Airbnb en limitant strictement les locations saisonnières, afin de libérer des logements pour les Parisiens. La seconde entend instaurer un bail étudiant parisien permettant de libérer 1 000 logements étudiants par an dans le parc privé, avec un loyer encadré et des garanties offertes aux propriétaires.

Quels changements concrets attendez-vous pour améliorer l'accès au logement à Paris ?

À Paris, l'accès au logement reste un défi majeur. Pour y répondre, Pierre-Yves Bournazel propose :

Le logement demeure l'un des défis majeurs de la ville. Pour y répondre, deux mesures structurantes sont portées. La première consiste à prioriser les travailleurs dans l'accès au logement social, afin de répondre aux besoins urgents des familles parisiennes. La seconde prévoit de créer trois nouveaux quartiers étudiants regroupant 7 000 logements supplémentaires d'ici 2030, pour offrir des solutions adaptées aux jeunes.

Question 3 : Préserver la diversité commerciale

Quelles actions concrètes proposez-vous pour préserver une certaine diversité commerciale et limiter notamment la mono activité bistrotière ?

Le constat est préoccupant : la diversité commerciale est menacée par la prolifération des bistrots. Pour y remédier, deux actions ciblées sont proposées. La première priorité est de limiter les nouvelles licences IV afin d'éviter la saturation des commerces de restauration et de favoriser d'autres types d'activités. La seconde mesure vise à créer des zones de revitalisation commerciale pour soutenir les commerces de proximité et diversifier l'offre à destination des habitants.

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

Question 4 : Révision du règlement des étalages et terrasses (RET) du 11.06.2021 de la ville de Paris

Pour de nombreux collectifs de riverains, le RET actuel doit être corrigé pour réduire les impacts négatifs en termes de tranquillité publique et de circulation des piétons.

Force est de constater que le RET a effectivement des impacts sur la tranquillité publique et la circulation des piétons. Notre équipe s'engage à le corriger en proposant deux orientations concrètes. L'ambition est d'abord de coordonner les plans de circulation afin d'apaiser les conflits entre piétons, cyclistes et automobilistes. Il s'agit également de mieux protéger les piétons, premiers usagers de l'espace public, trop souvent relégués au second plan.

Question 5 : Limiter les espaces extérieurs par établissement

Pour un partage équitable de l'espace public, jugez-vous opportun de corrélér la surface totale de terrasses autorisées par établissement à la capacité maximale de clients qu'il est en mesure de recevoir à l'intérieur ?

Dans nos rues, l'équilibre de l'espace public est crucial. Il nous paraît effectivement opportun de lier la surface des terrasses autorisées à la capacité intérieure des établissements. Notre engagement est de limiter la surface des terrasses afin d'éviter qu'elles n'envahissent les trottoirs et nuisent à la circulation des piétons, et d'encadrer strictement leur déploiement pour préserver à la fois la tranquillité publique et la diversité commerciale.

Question 6 : Limiter les nuisances sonores récréatives

La pollution sonore est reconnue comme la deuxième cause de morbidité environnementale après la pollution atmosphérique en Europe. Pour une diminution de la pollution sonore des activités récréatives, envisagez-vous de prendre des mesures de régulation ?

La pollution sonore est un enjeu majeur de santé publique dans la capitale. Notre programme s'engage à prendre des mesures de régulation concrètes. Nous prévoyons d'abord de déployer 1 000 rues apaisées, avec des bitumes anti-bruit et une végétalisation accrue, pour diminuer le bruit à la source. Nous souhaitons également piétonniser toutes les rues des 626 écoles maternelles et élémentaires de Paris, afin de protéger les enfants et réduire les nuisances sonores dans ces environnements sensibles.

Question 7 : Rapport de la cour des comptes régionales du 25 juillet 2024

Allez-vous prendre en compte les conclusions du rapport de la cour des comptes régionales concernant la gestion des terrasses parisiennes ?

La gestion des terrasses est un sujet complexe qui mérite une attention rigoureuse. Notre programme

Association Réseau Vivre Paris

<https://www.reseau-vivre-paris.fr> | email : contact@reseau-vivre-paris.fr

Municipales 2026 – Questionnaire aux candidats

municipal s'engage à prendre en compte les conclusions du rapport de la Cour des comptes régionale pour améliorer cette gestion. Nous proposons ainsi de limiter la surface des terrasses afin d'éviter qu'elles n'envahissent les trottoirs et nuisent à la circulation des piétons, et d'encadrer strictement leur déploiement pour préserver la tranquillité publique et la diversité commerciale.

Question 8 : Les recommandations du CEREMA

Allez-vous prendre en compte les recommandations du CEREMA(*) dans le cadre de l'aménagement de l'espace public Parisien ?

(*) Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

La circulation des piétons et la réduction des nuisances sonores sont des priorités au cœur de notre projet pour la capitale. Deux mesures concrètes sont portées pour y répondre. La première prévoit de déployer 1 000 rues apaisées, avec des bitumes anti-bruit et une végétalisation accrue, pour diminuer le bruit à la source. La seconde vise à piétonniser toutes les rues des 626 écoles maternelles et élémentaires de Paris, afin de protéger les enfants et réduire les nuisances sonores dans ces environnements sensibles.